




Documents :

 [Télécharger la note d'orientation sur l'agriculture dans les Parcs](#) ^[4]

Voir aussi :

[S'abonner à la lettre Agro-écologie Parcs](#) ^[5]

Contact :

France Drugmant, chargée de mission "Agriculture"

L'agriculture occupe une place essentielle dans les Parcs naturels régionaux: les Parcs comptent 58 000 exploitations (sources RGA 2010), avec une forte représentation de **surfaces herbagères et pastorales** (60 %) par rapport à la moyenne nationale (40 %). Les exploitations agricoles sont généralement plus diversifiées que dans le reste de la France et la vente des produits agricoles en **circuits courts** également plus développée. Le nombre et les surfaces en agriculture biologique sont également plus importantes. Fin 2014, **1 hectare en bio sur cinq** était situé dans un Parc naturel régional.

L'agriculture contribue à l'**équilibre économique, environnemental et social** des territoires. La préserver, l'accompagner dans son développement, c'est contribuer au maintien et au développement du potentiel productif territorial mais aussi à la production de biens publics : services environnementaux et territoriaux, emploi, alimentation. L'agriculture est une activité indispensable à l'équilibre de nos territoires ruraux.

Les Parcs défendent et accompagnent, une agriculture :

- attachée au territoire qui soit adaptée aux ressources locales et contribuant au développement du territoire
- à dimension humaine, contribuant au maintien de petites exploitations, attentive à la préservation et à la création d'emploi, protégeant et valorisant le patrimoine et les savoir-faire et favorisant l'accessibilité à tous des produits
- respectant l'environnement, les ressources naturelles, et la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.

Engagés en faveur de l'agro-écologie, les Parcs sont vecteurs de nouvelles alliances agriculture - environnement – économie

Les Parcs sont notamment mobilisés sur la valorisation des ressources locales [1] pour créer de la valeur ajoutée territoriale en soutenant le développement de filières de proximité (ex. approvisionnement en produits locaux de la restauration collective [2])

Ils expérimentent et soutiennent l'innovation en matière agricole comme par exemple le développement de filières innovantes (ex. : plantes tinctoriales, filière chanvre [3]) ou le soutien de projets qui maintiennent la fonction alimentaire des exploitations agricoles tout en valorisant les sous-produits dans des filières « énergie renouvelable ».

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/lagriculture-un-enjeu-majeur-pour-les-parcs>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/node/3848>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/node/4261>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/node/3824>

[4] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/note_agriculture.pdf

[5] <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/newsletter>